

Image not found or type unknown



Pension compensatoire suite à un divorce

Par **vayer brigitte**, le **19/02/2018** à **19:31**

au décès de celui des 2 parents qui verse la pension compensatoire les héritiers doivent-ils continuer de la verser au parent survivant?

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !